

INFOGRAPHIE. Féminicides : en 2024, 107 femmes ont été tuées, selon le ministère de l'Intérieur

Selon une étude du ministère de l'Intérieur, 107 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en France en 2024.



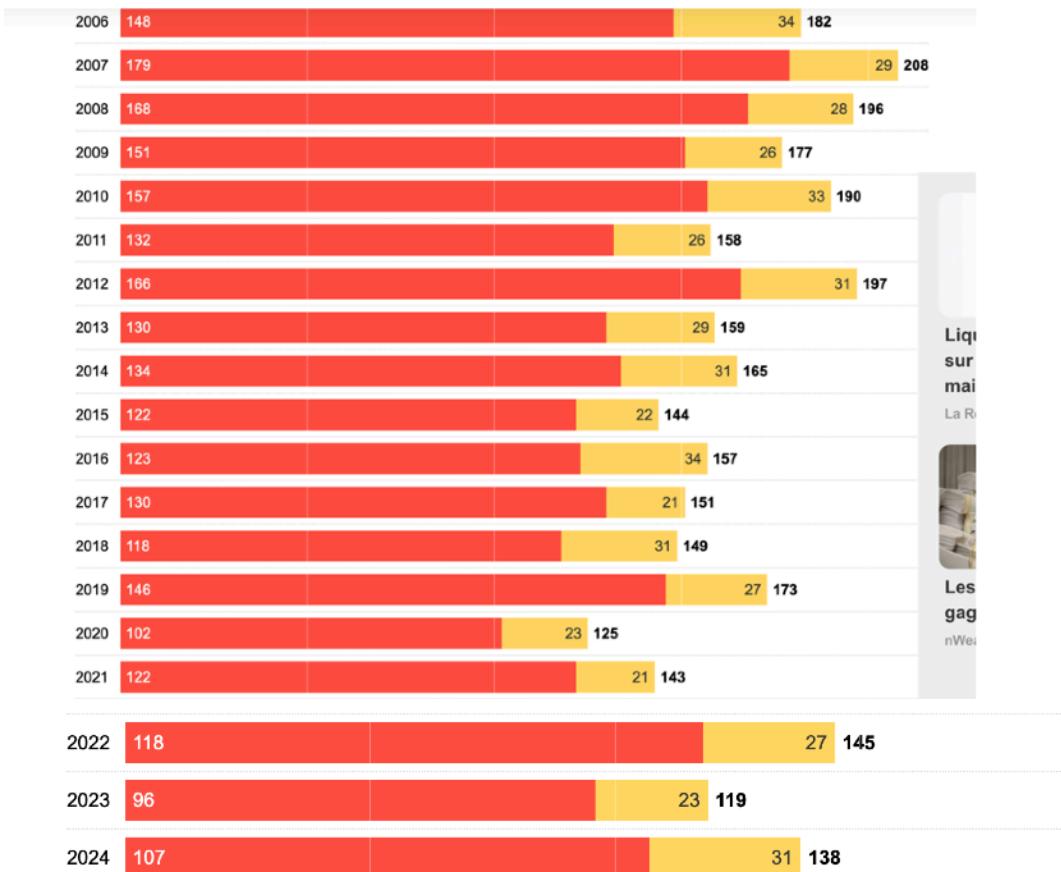
Une manifestante accroche des rubans portant les noms de femmes tuées en raison de leur sexe lors du rassemblement contre les féminicides à Lyon, en France, le 30 octobre 2025. | ELSA BIYICK / HANS LUCAS VIA AFP

Ouest-France
Publié le 31/10/2025 à 10h28
Justice et Faits Divers

En 2024, **107 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en France**, un chiffre en hausse de 11 % sur un an, selon les dernières données du ministère de l'Intérieur.

L'année dernière, 138 morts violentes au sein du couple ont été recensées par les services de police et unités de gendarmerie, contre 119 l'année précédente (19 victimes de plus, soit + 16 %), souligne le rapport.

Nombre d'homicides au sein du couple depuis 2006



Source : Ministère de l'Intérieur

« En moyenne, un décès est enregistré tous les trois jours », ajoute-t-il. En 2024, 403 tentatives d'homicides au sein du couple ont été par ailleurs recensées.

« C'est insupportable. Je refuse la résignation. Je le redis : la lutte contre les féminicides est une priorité du ministère de l'intérieur » a réagi sur X Laurent Nuñez, soulignant que « la mobilisation des policiers et des gendarmes est totale ». « Nous sommes sur tous les fronts, de la prévention à la répression », a-t-il poursuivi.

90 % des féminicides et homicides conjugaux commis au domicile

Dans le détail, 90 % des féminicides et homicides conjugaux ont été commis au domicile du couple de la victime ou de l'auteur, précise l'étude sur « les morts violentes au sein du couple » qui fait état de 49 usages d'arme blanche et de 34 usages d'arme à feu. Trente-et-un pour cent des faits étaient précédés d'une dispute et 16 % s'inscrivaient dans le contexte d'une séparation non acceptée.

Masculinisme : craignez-vous un recul des droits des femmes ?

« Le profil type de l'auteur reste majoritairement masculin, le plus souvent en couple, de nationalité française et n'exerçant pas ou plus d'activité professionnelle », relève le ministère. Il est « majoritairement âgé de 20 à 49 ans » avec « un pic particulièrement important des 70 ans et plus par rapport à 2023 ».

Concernant les victimes, 47 % des femmes « avaient signalé ces violences antérieures aux forces de sécurité intérieure et, parmi elles, 81% avaient déposé une plainte antérieure ».

Une victime bénéficiait d'un dispositif « téléphone grave danger », deux victimes d'une ordonnance de protection et un auteur faisait l'objet d'un placement sous contrôle judiciaire, selon l'étude.

Source : <https://www.ouest-france.fr/faits-divers/feminicide/feminicides-en-2024-107-femmes-ont-ete-tuees-selon-le-ministere-de-linterieur-665ecd9e-b63a-11f0-82c7-21cf9bb02d71>